



## FORMULAIRE DE DEMANDE BARRAGE ROUTIER CARITATIF

### INFORMATIONS DU DEMANDEUR

Nom de l'organisme :		NEQ :
Représentant :	Rôle :	Téléphone :
Adresse :		
Motif du barrage :		

### RÉFÉRENCE POUR LA PÉRIODE DU BARRAGE ROUTIER

Mois souhaité (établissez l'ordre de priorité de 1 à 6, 1 étant votre premier choix et ainsi de suite) :	Date souhaitée :
____ Mars                      ____ Juillet	____ Mars                      ____ Juillet
____ Avril                      ____ Août	____ Avril                      ____ Août
____ Mai                      ____ Septembre	____ Mai                      ____ Septembre
____ Juin                      ____ Octobre	____ Juin                      ____ Octobre

### ATTESTATION DES CONDITIONS D'ADMISSIBILITÉ

Pour être admissible, vous devez respecter les conditions suivantes (cochez en guise d'attestation) :

- Fournir une preuve d'assurance responsabilité de deux millions;
- Assurer l'identification claire et sécuritaire des bénévoles qui participeront à la collecte de fonds;
- Remettre une identification claire aux automobilistes ayant déjà contribué;
- La durée du barrage sera de 9h à 14h.

**La personne responsable de l'activité, doit avoir en sa possession, le permis délivré par la Ville et ce, tout au long de la tenue de l'événement de sollicitation pour être montré, sur demande, à toute autorité le requérant. Ce permis sera délivré suite à l'approbation de la demande par le conseil de la Ville.**

La Ville d'Acton Vale pourra refuser toute demande dont les conditions d'admissibilité ci-haut mentionnées ne sont pas respectées ou n'ont pas été respectées ultérieurement ou si la date souhaitée entre en conflit avec un événement déjà planifié sur le territoire.

Les demandes seront traitées selon l'ordre de dépôt et un retour sera effectué dans les trente jours suivant leur réception.

Les réservations pour l'année en cours sont considérées à partir du 1<sup>er</sup> janvier de chaque année.

### ATTESTATION DES CONDITIONS D'ADMISSIBILITÉ

Veuillez transmettre ce formulaire dûment complété à :  
Madame Claudine Babineau, OMA - Greffière  
1025, rue Boulay QC J0H 1A0  
claudine.babineau@ville.actonvale.qc.ca  
Téléphone : 450-546-2703, poste 102